



RCS : LIBOURNE
Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00412
Numéro SIREN : 813 375 649
Nom ou dénomination : A.G.R

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2017 sous le numéro de dépôt 3409

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637
TEL. 773-936-5000
FAX 773-936-5001
WWW.CHICAGO.EDU

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

CHICAGO, ILL.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

36 rue Victor Hugo / BP 195 / 33 504 LIBOURNE Cedex
tél : 05-57-25-58-10 / mail : greffe.tclibourne@cegetel.net

A.G.R
2 bis chemin des Taillis
33910 St Denis de Pile

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.G.R

Numéro RCS : 813 375 649

Numéro Gestion : 2015B00412

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 2 bis chemin des Taillis
: 33910 St Denis de Pile

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2016

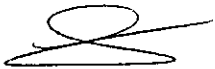
Durée de l'exercice : 15 mois

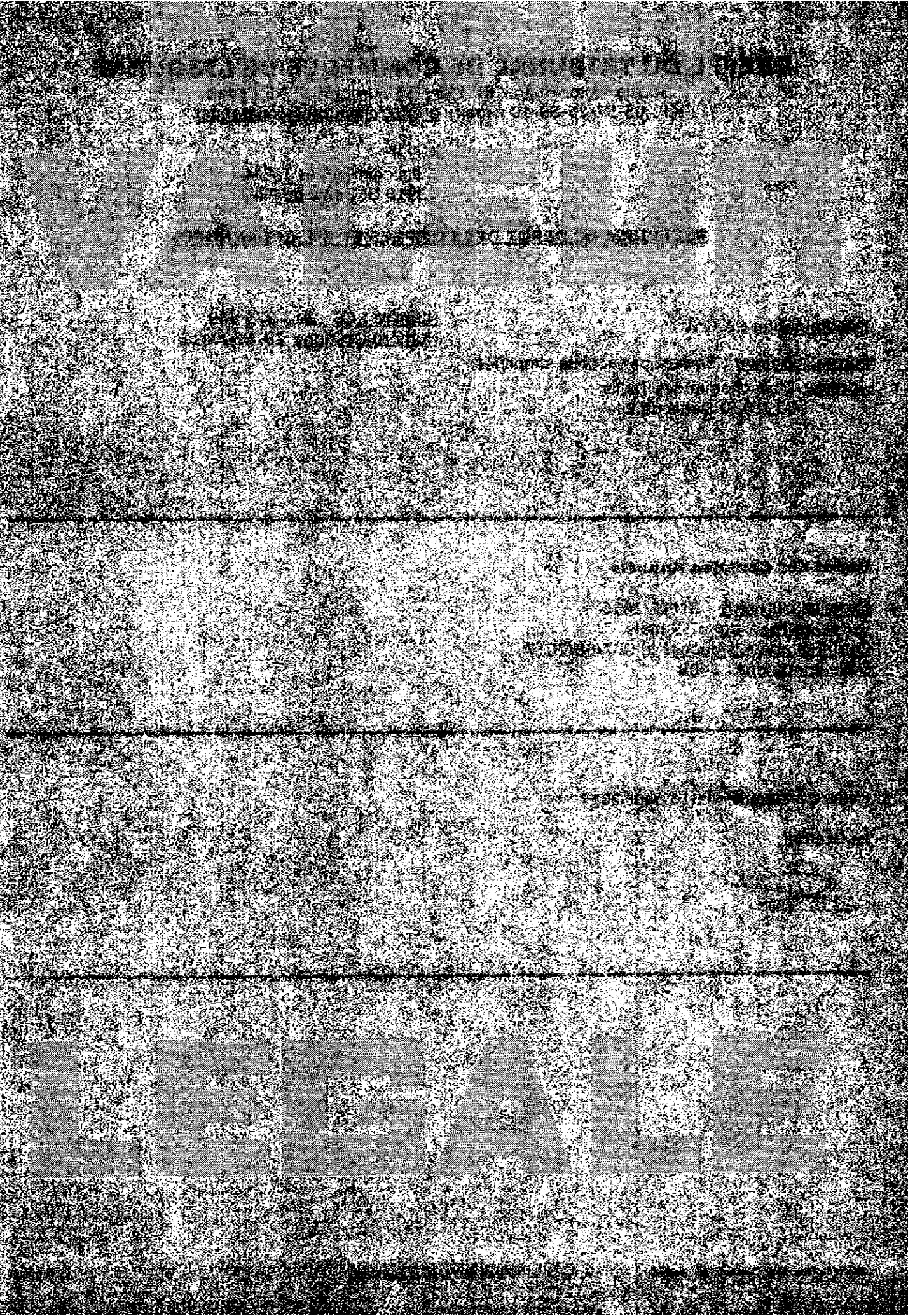
Comptes annuels déposés le : 07/08/2017

Sous le numéro : 3409

Délivré à Libourne le 16 août 2017

Le Greffier,







N° 0937 * 19
Formulaire obligatoire (article 33 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SASU AGR

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

1 5

Adresse de l'entreprise 2B Chemin des Taillis - 33910 SAINT DENIS DE PILE

Durée de l'exercice précédent *

1 1

Numéro SIRET *

8 1 3 3 7 5 6 4 9 0 0 0 1 5

Néant ☐

L'exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 6

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 729	AS	1890	3 838	
	Autres immobilisations corporelles	AT	14 822	AU	3078	11 744	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	20 551	BK	4 968	15 582	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	10 410	BU		10 410	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	11 000	BY		11 000	
	Autres créances (3)	BZ	58 300	CA		58 300	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	83 692	CG		83 692	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
TOTAL (III)		CJ	163 402	CK		163 402	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif *	CN					



N° 10938 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

07 AOUT 2017

38509 LIBOURNE 38509 SD 2017

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		SASU AGSR		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	42 674		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	47 674	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	16 064		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI	DV	5 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 681		
	Dettes fiscales et sociales	DY	103 566		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	131 311		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	178 985		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et C.C.P	EH				

Désignation de l'entreprise : SASU AGR

Néant ☐

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

ID : (SDNC-DGFIP) - Janvier 2017

		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
			services *	FG	580 281	FH		FI
				FJ	580 281	FK		FL
	Chiffres d'affaires nets *						580 281	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	580 281	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 612	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-10 410	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	190 863	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	222 508	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		
	Salaires et traitements *					FY	89 263	
	Charges sociales (10)					FZ	31 009	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	4 968	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)		GE					
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	529 813	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	50 468	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
LES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		

Document obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		SASU AGR		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (?) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	224		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (?) (VIII)			HH	224		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	224		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	7 571		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	580 281		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	537 608		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	42 674		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	14 680	
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX	112	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (1.3)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (?) et le pondre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	



N° 10169 * 21
Cumulative obligatoire (article 53
A du Code général des impôts)

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SID 2017

Désignation de l'entreprise		SASU AGR		Néant ☐					
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		Consolidées à une réduction postérieurement au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste	
INCOMP.		Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ	D8	D9	
		Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	KE	KE	
CORPORELLES		Terrains				KG	KI	KI	
		Constructions				KJ	KK	KL	
		Sur sol propre		19					
		Sur sol d'autrui		MI		KM	KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		M2		KP	KQ	KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS	KT	KU	5 729
		Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	KW	KX	
		Matériel de transport *				KY	KZ	LA	13 450
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers				LE	LF	LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LI	LI	LI	872
		Avances et acomptes				LK	LL	LM	
		TOTAL III				LN	LO	LP	20 551
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8I	
		Autres participations				8U	8V	8W	
		Autres titres immobilisés				IP	IR	IS	
		Prêts et autres immobilisations financières				IT	IU	IV	
		TOTAL IV				IQ	IR	IS	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	OH	OJ	20 551
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réductions liées à une évolution des valeurs en équivalence	
				par virement de poste à poste		3		4	
INCOMP.		Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	CO	DO	D7
		Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	IV	IX	
CORPORELLES		Terrains				IP	IX	LY	IZ
		Constructions				IQ	MA	MB	MC
		Sur sol propre							
		Sur sol d'autrui				IR	MD	ME	MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS	MG	MI	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	ML
		Inst. gales, agencés, aménagements divers				IL	MM	MN	MO
		Matériel de transport				IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers				IX	MV	MW	MX
		Immobilisations corporelles en cours				MY	NZ	NA	NB
		Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF
		TOTAL III				IY	NG	NI	NI
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	OU	MT	OW
		Autres participations				IO	OX	OY	OZ
		Autres titres immobilisés				II	2B	XC	2D

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SASU AGR** Néant ☒

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Jaune 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2052.

Désignation de l'entreprise SASU AGR	Néant ☒
---	---

CADRE A**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Montant des amortissements au début de l'exercice

Augmentations : dotations de l'exercice

Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises

Montant des amortissements à la fin de l'exercice

Frais d'établissement et de développement

TOTAL I

CY

EL

EM

EN

Autres immobilisations incorporelles

TOTAL II

PE

PF

PG

PH

Terrains

PI

PJ

PK

PL

Constructions

Sur sol propre

PM

PN

PO

PQ

Sur sol d'autrui

PR

PS

PT

PU

Inst. générales, agencements et aménagements des constructions

PV

PW

PX

PY

Installations techniques, matériel et outillage industriels

PZ

QA

QB

QC

Autres immobilisations corporelles

Inst. générales, agencements, aménagements divers

QD

QE

QF

QG

Matériel de transport

QH

QI

QJ

QK

Matériel de bureau et informatique, mobilier

QL

QM

QN

QO

Emballages récupérables et divers

QP

QR

QS

QT

TOTAL III

QU

QV

QW

QX

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)

ØN

ØP

ØQ

ØR

CADRE B**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobiliations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NG
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non dérogatoire (NP + NQ + NR)	NW			Total général non dérogatoire (NS + NT + NU)			
						Total général dérogatoire (NW - NY)	
						NZ	

CADRE C**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE**

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **SASU AGR** Néant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations : - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		9U	9V	9W	9X
		6K	6L	6M	6N
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financiers	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

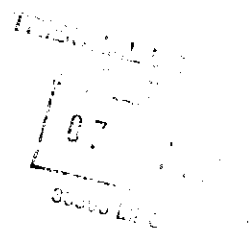
S.A.S.U AGR

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 5 000 EUROS

Siège social : 2B Chemin des Taillis
33 910 SAINT DENIS DE PILE
FRANCE

RCS LIBOURNE 813 375 649

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 mai 2017



Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 42.674 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice :	42.674 euros
Réserve légale :	500 euros
Dividendes :	40.000 euros
Report à nouveau :	2.174 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 7.674 euros.

Certifié conforme,
La présidence

